

Réunion du 20 janvier 2020

Présents : 14 conseillers.

Absente : M-Paule Maligne.

Secrétaire : E. Boyer.

Date de convocation : 10 janvier 2020.

Le compte rendu de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

Modification temps de travail d'un agent à la MSAP

La MSAP vignolaise peut être reconnue « Maison France Services ». Pour cela, il lui manque juste le critère de durée d'emploi hebdomadaire des agents. En effet, deux agents doivent être présents 24h hebdomadaires. Une aide de 30 000 € est attribuée par l'Etat. Dans l'avenir, les MSAP, non labellisées, ne bénéficieront plus de financement. Après discussion, le conseil municipal donne son accord pour porter le temps de travail de l'agent concerné à 24 h hebdomadaires pour une durée d'un an. Unanimité.

Demande de DETR : Achat d'un défibrillateur

La loi impose d'avoir un défibrillateur dans chaque salle polyvalente. Des devis ont été demandés à des fournisseurs pour un achat d'un défibrillateur +coffret + armoire chauffante + maintenance.

Cet achat pourra bénéficier d'une subvention de l'Etat de 40%. Unanimité.

Coupe de bois : sur la route des Saulets.

La mairie va lancer une procédure pour vendre cette coupe au plus offrant. Un avis va être affiché sur les panneaux communaux. Unanimité.

Questions diverses

Batterie pour la sono : demander devis à KCE

Plaque sous le viaduc : toujours en attente

Eclairage public du CD31 : travaux en cours : réflexion engagée sur la coupure de l'éclairage la nuit sur certains axes et dans le bourg.

Prochaine réunion : le 09 mars.